



BAC

Bureau d'assurance
du Canada



Comprendre l'IFRS 17, ce qui a changé et pourquoi c'est important

En janvier 2023, les assureurs canadiens ont adopté la norme internationale d'information financière 17 (IFRS 17), comme l'exigeaient les organismes de réglementation. L'IFRS 17 est une nouvelle norme comptable internationale que l'International Accounting Standards Board a élaborée à l'issue d'une vaste consultation mondiale.

La nouvelle norme a une incidence sur la compréhension des données financières de l'industrie de l'assurance et la manière dont elles peuvent influencer les décisions de politique publique. Ce document fournit une vue d'ensemble de l'incidence de la norme IFRS 17 sur l'assurance de dommages au Canada.

POURQUOI ces modifications ont-elles été apportées?

La norme IFRS détermine les éléments qui doivent figurer dans l'état des résultats d'un assureur et la manière dont ils sont regroupés. L'IFRS 17 apporte plusieurs modifications par rapport à la norme précédente, l'IFRS 4. Ces modifications présentent plusieurs avantages :



La cohérence globale :

La norme IFRS 17 remplace un ensemble disparate d'approches comptables et crée une norme mondiale unique, améliorant ainsi la comparabilité des rapports des assureurs entre les pays. (Il convient toutefois de noter que cela pose des problèmes pour d'autres types de comparaisons, par exemple entre assureurs d'un même pays, mais nous y reviendrons plus loin.)



La transparence :

La norme IFRS 17 exige des informations plus claires sur les flux de trésorerie, les hypothèses comptables (par exemple, le taux d'actualisation) et les risques, afin d'aider les analystes et les investisseurs à mieux comprendre la performance des assureurs.



La simplicité :

La norme IFRS 17 regroupe plusieurs postes du compte de résultat d'un assureur, ce qui rend ce dernier plus clair et plus simple.



La clarté :

La norme IFRS 17 passe certains éléments de la partie souscription (également connue sous le nom de performance liée aux activités d'assurance) du grand livre vers la partie investissement, ce qui permet de mieux séparer la performance liée aux activités d'assurance du résultat d'investissement.



QU'EST-CE QUI a changé avec l'IFRS 17?

Les modifications apportées par l'IFRS 17 sont principalement destinées aux investisseurs et aux analystes financiers. Cependant, elles ont des répercussions pour les analystes de l'industrie de l'assurance de dommages, les décideurs politiques et les organismes de réglementation.

Voici quelques-unes des répercussions les plus notables pour l'assurance de dommages :

Souscription et mesure :

Les sinistres survenus ne sont plus présentés sur une seule ligne. En revanche, ils sont regroupés avec les « dépenses directement imputables », qui sont directement liées à la gestion des contrats d'assurance, comme les commissions de courtage et les frais de règlement des sinistres. Les autres dépenses, comme les frais généraux et l'informatique, sont déclarées séparément. Auparavant, toutes les dépenses étaient déclarées ensemble et étaient séparées des coûts des sinistres. Cette modification a plusieurs conséquences :



Il est désormais difficile d'analyser les tendances des coûts des sinistres purs (par exemple, le coût de la réparation des voitures ou de la reconstruction des maisons).



Comme la norme IFRS 17 laisse aux assureurs une certaine marge de manœuvre dans la classification des « **dépenses directement attribuables** », il est désormais également plus difficile de comparer les assureurs entre eux.



Les paramètres et la formule que l'industrie canadienne de l'assurance de dommages a toujours utilisés pour mesurer la performance de souscription ne fonctionnent pas selon la norme IFRS 17.

$$\left(\frac{\text{ratio des pertes}}{\text{ratio des dépenses}} + \frac{\text{ratio des dépenses}}{\text{ratio des dépenses}} = \text{ratio combiné [RC]} \right)$$



En conséquence, l'industrie a remplacé le RC par le ratio combiné global (RCG). Le RCG ne correspond pas exactement au RC, mais c'est l'indicateur le plus proche possible dans le cadre de la nouvelle norme comptable.

Investissement et valeur temps de l'argent :

En vertu de la norme IFRS 17, le résultat net des investissements comprend le rendement des investissements (comme en vertu de la norme IFRS 4), mais aussi un nouveau poste : les frais financiers d'assurance, qui permettent aux assureurs de tenir compte de la valeur temps de l'argent en actualisant leurs flux de trésorerie.



Les taux d'actualisation sont basés sur les taux d'intérêt et reflètent la réalité selon laquelle un dollar d'aujourd'hui vaudra plus à l'avenir, car l'argent peut être investi et fructifier.



Le « libération » de ces taux d'actualisation (leur réduction au fil du temps) était auparavant incluse dans le résultat de souscription – en particulier, les coûts des sinistres – mais elle est désormais incluse dans le résultat d'investissement.



COMMENT la norme IFRS 17 a-t-elle affecté l'interprétation de la performance des assureurs?



Comparabilité dans le temps

Avec le passage du RC au RCG, on calcule légèrement différemment la performance de souscription en raison de la disponibilité des données, de sorte qu'il est devenu plus difficile de suivre les tendances à long terme. Dans le cadre de la nouvelle méthode de calcul, il faudra plusieurs années pour obtenir des comparaisons précises d'une année sur l'autre.



Comparabilité entre les assureurs

Les assureurs disposent d'une certaine souplesse dans la manière dont ils répartissent les dépenses directement imputables et appliquent les taux d'actualisation. En conséquence, ils peuvent déclarer différemment des activités similaires, ce qui rend la comparaison entre les compagnies plus difficile.



Volatilité des résultats publiés

La norme IFRS 17 prévoit des règles plus strictes en matière de taux d'actualisation et impose la constitution d'une provision pour incertitude concernant les demandes d'indemnisation futures. Ces règles permettent une plus grande précision, mais signifient que le bénéfice déclaré est sujet à des fluctuations plus importantes, à la hausse comme à la baisse et d'une période à l'autre.

- En outre, si les résultats sont plus transparents, leur interprétation nécessite une compréhension plus approfondie des hypothèses et des choix comptables sous-jacents.



Résultats de souscription par rapport à ceux d'investissement

Il convient toutefois de noter que l'affirmation suivante est une généralisation et ne sera pas toujours valable : la reclassification de certaines dépenses de souscription vers les investissements signifie que les résultats de souscription sont susceptibles d'apparaître meilleurs que sous la norme comptable précédente, tandis que les résultats d'investissement sont susceptibles d'apparaître moins bons.



QUEL RÔLE A JOUÉ LE BAC

pour aider l'industrie de l'assurance de dommages à s'adapter à la norme IFRS 17?



Définir des indicateurs clés de performance (ICP)

Le BAC a défini des ICP (notamment le RCG) qui sont conformes à la norme IFRS 17 et qui pourraient être largement adoptés afin d'améliorer la comparabilité et la continuité.



Obtenir l'adhésion de l'industrie

MSA Research, la principale société canadienne de recherche analytique pour l'assurance de dommages, a accepté d'adopter les indicateurs clés de performance du BAC sur sa plateforme analytique d'assurance de dommages et Vie/Santé, garantissant ainsi des mesures cohérentes dans l'ensemble de l'industrie.



Fournir des conseils et de la formation

Le BAC a participé à des conférences et à des forums d'organismes de réglementation provinciaux lorsque les modifications ont été apportées, afin de s'assurer que les parties prenantes et ces organismes comprennent les répercussions sur l'industrie et les nouveaux paramètres.



Assurer une sensibilisation permanente

Le BAC continue de sensibiliser les décideurs provinciaux et fédéraux aux effets concrets de l'IFRS 17, afin que les décisions en matière de politique publique reflètent la nouvelle réalité comptable.

QUEL EST LE RÉSULTAT FINAL?

La norme IFRS 17 donne une vision plus claire de la rentabilité de l'assurance, mais l'interprétation des résultats nécessite de la prudence et un nouveau regard sur les données. Les décideurs politiques doivent ajuster les critères de référence et être conscients des limites des comparaisons entre entreprises et des comparaisons historiques.